L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1846.

IMPRIME ET PUBLIE PAR
MAGNE & VEISSE.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1846.

LA MALLE DU NORD a manqué hier au delà de Charleston. Est-ce que par hazard il y aurait par voies et chemins quelques nouvelles importantes? Nous n'attendons cependant point celles du steamer avant la fin de la semaine.

REPOLTES.—Nous recevons de tristes nouvelles de la plus grande partie de la basse Louisiane et des paroisses des Florides. Dans la partie occidentale de l'Etat, la perspective, nous sommes heureux de l'annoncer, n'est pas à beaucoup près aussi déplorable. Dans Concordia, on compte sur une demi récolte ordinaire; dans Tensas le produit peut être un peu au delà de cette limite.

Le Mississipi paraît avoir souffert autant que la Louisiane des ravages de la chenille. Dans la partie supérieure de cet Etat rien n'a été épargné; les comtés d'Adams et de Jefferson sont beaucoup plus heureux; ils feront une belle demi récolte.

LE GENERAL TAYLOR ET LA PRESIDENCE.—Le héros de Palo Alto semble décidé à ne pas vouloir de la candidature présidentielle; elle lui a été offerte directement à deux reprises différentes; la première par un comité de citoyens de New York; la seconde par un comité démocratique de Philadelphie; et deux fois il a refusé formellement. "Il n'aspire pas, dit-il, au poste où on voudrait le porter; et ce n'est pas sans un certain regret qu'il reçoit les ouvertures dont on lui offre pourrait naire singulièrement au succès de la mission qu'il est chargé de remplir en ce moment." Le général veut être tout à son affaire. Laissez lui terminer la guerre du Mexique, et puis l'on verra. Tout vient à point à qui sait attendre.

ARMEE D'INVASION.

NOUVELLES IMPORTANTES.—*Probabilités d'un Combat*

Le bateau à vapeur *McKim*, arrivé hier de Brasos Santiago, nous a apporté hier des nouvelles fort récentes de l'armée d'invasion. Ces nouvelles vont jusqu'au 12 de Matamoros et jusqu'au 10 de Camargo. On avait dans cette dernière ville des renseignements intéressans sur la marche de l'armée.

Le général Worth était à Seralvo; et les éclaireurs de McCullough qu'on avait envoyés en avant, se sont rabattus sur le corps principal d'avant garde, après s'être avancés le 4, à quarante milles environ de Seralvo, et avoir signalé la présence des Mexicains. Ces volontaires ont suivi une petite avant-garde qu'ils ont mené battant jusqu'à ce qu'elle eut rejoint un corps d'environ 800 à 1000 hommes. On pensait que ces troupes comptaient attaquer le général Worth sans lui laisser le tems de recevoir des renforts. Le commandant en chef, prévenu sans doute de cette intention, se dirigeait à marches forcées sur Seralvo pour venir au secours de son avant garde.

On assurait positivement que les Mexicains voulaient se défendre avec acharnement entre Seralvo et Monterey. Ampudia et Arista se trouvent, dit-on, de ce côté, leurs forces s'augmentent rapidement et doivent agir de concert. Les Mexicains accourent sous les drapeaux.

Quant à l'armée américaine, les grandes chaleurs ont quelque peu retardé sa marche; mais elle est toujours animée de la plus grande ardeur et ne demande qu'à rencontrer l'ennemi.

D'après les ordres du général Taylor, le capt. E. R. Kane, du 2e dragons, qui commande à Camargo a publié l'ordre suivant:

CAMARGO, 10 septembre 1846.

Avis est donné que cela peut concerner:

Aucun citoyen Américain n'a le droit de venir à Camargo, sans un permis par écrit du général Taylor. Les marchandises transportées par bateaux à vapeur ou à dos de mules ne pourront rester sur le quai d'être saisies et envoyées au quartier-général à Camargo. Aucun individu n'appartenant pas à l'armée, n'aura le droit de s'arrêter à Camargo sans avoir obtenu du général ou du commandant du poste. On ne pourra décharger aucune marchandise: appartenant à des particuliers. Il est en conséquence ordonné à toutes les personnes qui n'appartiennent pas à l'armée de quitter la place le 17 courant.

Le *Flag* de Matamoros parle avec éloge de l'ordre et de la tranquillité qui règne dans cette ville, grâce, à la vigilance du colonel Clarke et de ses officiers.

Des proclamations d'Ampudia, d'Arista et autres sont répandues dans la province de Tamaulipas. Elles engagent les Mexicains à se rallier autour de l'étendard national, dénoncent comme traîtres au pays tous ceux qui entrent en relations avec les Américains et les menacent de mort, &c.

Le *Flag* du 12 dit que le bruit court qu'il se trouve à Monterey 8000 Mexicains qui seront bientôt renforcés par d'autres troupes venues de l'intérieur. La place est très bien fortifiée, dit-on, et les Mexicain ont l'intention qu'ils battront les Américains. Le général Taylor, en réunissant toutes les forces qu'il a dirigée en avant, ne peut guères disposer que de sept mille hommes. Mais on sait à quoi se réduisent d'ordinaire les milliers de soldats que les récits mexicains font sortir de dessous terre.

INTOLÉRANCE DES ABOLITIONISTES.

Nous avons déjà plus d'une fois fait ressortir les énormes contradictions qui existent entre les paroles et les actes des Abolitionistes. A les entendre, ils nous font un véritable paradis aux malheureux qu'ils engagent à s'affranchir, mais si l'on va au fond des choses, il se trouve que ce paradis n'est qu'un enfer. Dans l'Ohio par exemple, les affranchis sont pourchassés avec une intolérance dont on n'a pas d'idée. On demande leur expulsion, et l'on menace d'exécuter cette expulsion à main armée, si on ne l'obtient pas des autorités. Où les infortunés proscrits trouveront-ils un refuge?

Parmi les esclaves que John Randolph de la Virginie a déclaré libres par son testament se trouve, son serviteur de confiance, JOHNNY, auquel sa probité, son dévouement et sa fidélité à son maître ont attiré une sorte de reputation. Ce pauvre diable s'en est allé avec ses camarades s'établir dans l'Ohio; mais il en a eu bientôt assez de toutes les misères qu'il lui a fallu souffrir. Sa position devenant intolérable, il s'en est revenu en Virginie, dans le comté qu'habitait jadis son maître. Il compte adresser à la législature une pétition afin d'obtenir l'autorisation de rester dans l'Etat; et il ajoute que si par hasard la législature refuse d'accéder à sa demande, il est décidé à se soumettre aux rigueurs de la loi, à se laisser vendre pour rentrer en esclavage plutôt que d'être condamné à vivre encore dans un Etat libre.

On chercherait en vain une preuve plus frappante de l'intolérance et de la cruauté qui se trouvent au fond de la soi-disant philanthropie des Abolitionistes. La liberté qu'ils donnent, la liberté qu'ils imposent, est plus dure, plus insupportable pour l'affranchi que la servitude elle-même. Elle est sans repos dans le présent, sans espoir dans l'avenir: l'affranchi n'est qu'un paria qu'ils dédaignent, qu'ils méprisent, qu'ils repoussent, auquel ils refusent même la faculté de respirer le même air et de vivre sur la même terre: ils se garderaient bien de lui venir en aide, et s'ils se décident à le supporter dans leur voisinage, ils le condamnent en quelque sorte à mourir de misère. Est-il étrange après cela que cet affranchi vienne reprendre les chaînes dont on l'avait délivrées? Ces chaînes sont quelque fois pesantes; mais au moins le pauvre esclave trouve toujours chez son maître un abri et du pain; des soins dans ses maladies; un asile dans sa vieillesse. Il peut mourir en paix sous le toit où il a vécu. Les Abolitionistes qui donnent la liberté, devraient bien aussi donner le moyen de vivre à ceux qu'ils ont poussé à l'affranchissement.

☞ Voici un petit exemple de la manière dont les locofocos entendent la maxime: "Aux vainqueurs les dépouilles." Il est assez caractéristique pour dispenser de toute réflexion.

Il y a cinq mois environ, JAMES L. CHILDRESS, de l'Alabama, se rendit à Washington et sollicita une place dans l'une des administrations. Il était chaudement appuyé par MM. PAYNE et BAGBY, membres du Congrès pour l'Alabama, et sa nomination ne souffrit point de difficulté. Aussitôt qu'il en fut certain, il appela sa famille auprès de lui, et prit toutes les dispositions pour s'installer, en attendant l'expédition de sa nomination. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'un beau jour il reçut la missive suivante:

[NON OFFICIELLE.]

4 MAI 1846.

Monsieur,—J'avais ordonné samedi l'expédition de votre commission. Mais depuis j'ai appris que vous étiez, et que vous avez toujours été whig. Cela m'a vivement surpris. Vous ne vous étiez point annoncé, il est vrai, comme un démocrate, mais je devais naturellement supposer que vous l'étiez. Il m'est de toute impossibilité de faire la mutation en question dans le but de nommer un whig. Je me suis donc vu contraint de revoquer l'ordre que j'avais donné.

Je regrette très vivement cette nécessité. Nos récentes relations m'avaient fort bien disposé en votre faveur, et je suis encore convaincu que personnellement vous méritez mon respect et mon estime; mais dans le cas présent je ne puis faire ni la mutation ni la nomination comme j'en avais l'intention. Je me plais à recommaître que votre manière d'agir a été constamment loyale et honorable.

Avec respect, R. J. WALKER.

M. Childress s'empressa de répondre au secrétaire de la trésorerie, lui rappela une promesse sacrée, et lui montra les pertes et les embarras qu'allait lui causer la révocation de sa nomination qu'aucun fait politique ne devait pas être un obstacle; car elle lui était personnelle; et il ne se mêlait aucunement d'élections. On ne daigna point répondre à cette lettre. M. Childress en écrivit une seconde plus pressante; mais elle ne lui valut que cette sèche réponse:

20 JUIN 1846.

Monsieur,—En réponse à votre lettre d'hier, je regrette de vous dire que la décision prise à votre égard est définitive.

Avec respect, R. J. WALKER.

Il est assurément impossible de se montrer plus rigoureusement fidèle au premier article du symbole locoloco.

ALMANACH JUDICIAIRE.—MM. Séré et Hoyt viennent de publier une espèce d'almanach qui offrira une assez grande utilité. Il présente la liste des officiers de l'Exécutif, celle des magistrats et des officiers de nos différentes cours, le temps des diverses sessions, etc.

Chronique Locale.

CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ.—Le Conseil se réunit à l'heure accoutumée; onze membres sont présens.

Le secrétaire donne lecture d'un message du Maire concernant l'éclairage de certaines rues; puis le président procède à l'appel des comités.

M. Faurès, rapporteur du comité de finances, en réponse aux observations renfermées dans un message récent du Maire, présente un rapport sur l'état actuel des finances de la corporation. Un tableau annexé à ce rapport donne le chiffre de la dette éventuelle et des dépenses courantes de la Municipalité jusqu'à l'année 1852, époque où sera éteinte la dette Municipale la plus considérable. Ce tableau prouve que si les hommes préposés à l'administration de la Première Municipalité suivent les principes d'une sage économie, notre dette sera éteinte d'ici à peu de tems et l'impôt pourra être diminué considérablement. En 1852, par exemple, la réclamation de M. McDonough sera liquidée et le trésor aura un excédant de $28,268. Le comité observe néanmoins qu'il serait nécessaire pour le moment d'augmenter de un pour cent le taux actuel de l'impôt sur les propriétés foncières. Cette augmentation, qui serait soustraite à la fin de l'année, servira à compenser la cessation de la taxe de paroisse. Le comité recommande en outre d'appeler l'attention du Conseil-Général sur la nécessité d'augmenter les taxes dont sont frappés les cabarets, cafés, etc., pour suppléer au déficit que créera la suppression des taxes que le jury de police de la paroisse d'Orleans imposait naguère sur ces établissements. Il faut aussi prendre des mesures énergiques pour la perception des taxes qui ne sont pas encore acquittées. Un collecteur particulier devrait être nommé pour percevoir les taxes dues à partir de l'année 1838 jusqu'à l'année 1843.

M. Hagan se prononce contre l'augmentation de taxe proposée dans le rapport. Il désire que la dette municipale soit acquittée au plus vite, mais il ne consentira jamais à laisser émettre des bons dont les usuriers savent tirer un si grand parti.

M. Dufour observe que la mesure n'est encore qu'à l'état de projet. C'est une simple recommandation de la part du comité. Cependant il avouera que le membre du Ier. district n'a donné aucune raison valable contre le projet.

M. Latour croit que puisque la dette a été créée, il faut l'acquitter par tous les moyens honorables.

M. Fabre met fin au débat en proposant de différer la suite de la délibération jusqu'à la prochaine séance. Adopté.

Des rapports de différens comités sont ensuite lus et adoptés; puis le Conseil s'ajourne.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Thomas Conolly, arrêté sous l'inculpation d'avoir soustrait une certaine somme d'argent à M. Nelson, a comparu devant le Recorder Baldwin et a été renvoyé à la Ire Cour de district.

—David Mahoney, accusé d'avoir commis un vol de $37 au détriment d'une dame Margaret Ford, a subi une partie de son interrogatoire.

—M. Benstine, prévenu d'avoir soustrait au docteur Downer, quelques vêtemens, a également comparu devant le Recorder et a subi un commencement d'interrogatoire.

COUR DU RECORDER GENO.—Une plainte a été portée hier par M. Théodore Leduc contre un nommé Dumaine Dubergue, h. d. c. 1., qu'il accuse de lui avoir vendu des objets soustraits il y a quelque temps à M. Thomas Bailey. Un ordre d'arrestation a été immédiatement lancé, et il est probable que le prévenu sera conduit ce matin devant le Recorder.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue hier sur le corps d'un homme trouvé noyé dans le Mississipi, en face de la usine à coton d'Orléans. Il a été rendu un verdict en conséquence.

COUR DU RECORDER SEUZENEAU.—George Alex. prévenu d'avoir commis un vol à bord du navire Vivian, a comparu hier, devant le recorder de la 3me municipalité, et a été envoyé à la première Cour de district.

Demain à midi, le recorder Seuzeneau procédera à l'audition des témoins qui ont assassiné un meurtre commis par William Nutley. L'avocat-général sera présent.

VOL AVEC EFFRACTION.—Des voleurs se sont introduits il y a deux jours dans une maison située sur les Champs-Elysées, entre les rues des Grands-Hommes et Cascalvo, en forçant la porte extérieure, et ont enlevé une somme de $120. La police de la 3e municipalité fait d'actives recherches pour découvrir les voleurs.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Les affaires criminelles n'ayant pas encore repris leur cours, M. Rousseau, greffier, a été exclusivement occupé hier à prendre par écrit des dépositions relatives à certaines causes civiles.

FEU.—Une petite maison en bois, située près du Cercle du Tivoli, 2me municipalité, a été consumée hier, vers une heure, par le feu.

UNE INVASION D'ECREVICHES.—Le comté de Wilkinson, Mississipi, vient à ce qu'il paraît d'être envahi par une armée d'écrevisses. Il n'est pas de lieu de village et se sont répandus dans les champs de coton, surtout aux environs du Fort Adams. Les habitans se sont plu d'abord à voir arriver ces animaux; mais ils n'ont pas tardé à changer de ton quand ils se sont aperçus que les nouveaux arrivés n'avaient rien de plus pressé que de faire un pieux, doubles et triples, et de s'emparer des chemins. Ce comte court grand risque de voir aussi ses espérances de récolte déçues par cette invasion de rongeurs.

NEW-JERSEY.—La goélette White Oak s'est perdue durant l'ouragan qui a fondu le 9 aux environs de New York; elle s'est jetée sur la côte du New Jersey, un peu au-dessous de Sandy Hook, à une portée de fusil environ de l'endroit où a eu lieu l'effroyable naufrage du Minturn. On a essayé en vain de sauver les malheureux qui se trouvaient à bord du White-Oak; tous ont péri, capitaine, équipage et passagers.

LOUISVILLE.—On vient d'achever dans le port de cette ville, le gréement du nouveau steamer *Lioka*, capitaine Winchester. Ce bateau, qui se distingue par l'élégance de sa construction et par la vitesse de sa marche, est destiné à faire les voyages entre la N. Orléans et les villes de la Rivière Rouge.

—Le capt. Strother a acheté pour $8000 le beau bateau à vapeur Kentucky, qu'il destine à faire le service entre la N. Orléans et Plaquemine.

—Aux dernières dates, il y avait dans la rivière 5 pieds 4 pouces d'eau, et la crue continuait. Le tems était toujours chaud.

Une chance heureuse.—Le 7 août, un des commis de la maison Rothschild, au moment de payer à la Société des Annonces le montant d'une insertion, s'aperçut qu'il avait perdu le billet de 1000 fr. qu'on lui avait donné à cet effet. Il s'empressa de revenir sur ses pas, cherchant en chemin, mais n'espérant plus revoir le précieux billet. Quels ne furent pas son bonheur et son étonnement lorsqu'arrivé au passage de l'Opéra, en face du marchand de tabac, il aperçut son billet, au milieu des résidus du papier qu'on sert à allumer les cigares!

La Pie Voleuse.—Voici une nouvelle édition de l'histoire de la Pie Voleuse, donnée par un journal judiciaire de Paris, sous la date du 14 août.

"Depuis quelque temps, des vols fréquens se commettaient dans la maison située rue St-Jacques, 171. Ces vols étaient de peu d'importance; mais leur fréquence et l'impossibilité d'en découvrir l'auteur, donnaient d'assez vives inquiétudes aux locataires, qui chaque jour renouvelaient leurs plaintes au sieur Chalan, le propriétaire de la maison. Des bijoux, des pièces de monnaie et un grand nombre d'autres objets d'un petit volume avaient successivement disparu. Dimanche dernier une des locataires de cette maison, travaillant dans son salon, fut subitement dérangée par une personne qui sonnait et à laquelle elle alla ouvrir. Lorsqu'elle revint près de sa table à ouvrage, son dé d'or avait disparu, et il fut impossible de le retrouver.

"On se perdait en conjectures lorsqu'enfin avant-hier un objet assez lourd tomba avec fracas au milieu de la cour de cette maison. C'était une petite figurine en bronze antique appartenant au propriétaire. Ce dernier, qui venait de descendre de son appartement dont il avait laissé la fenêtre ouverte, ramassait sa statuette mutilée et regardait d'un air assez peu rassuré autour de lui, lorsqu'il aperçut sur le mur qui sépare sa cour de celle de son voisin le sieur Lesueur, marchand épicier, un énorme corbeau tenant dans ses pattes un objet brillant qu'il reconnut pour être le dé doré de sa nièce.

"Le voleur était découvert; on épia cet oiseau, qui appartient à M. Lesueur, et on ne tarda pas à trouver, dans le coin d'une gouttière, sous l'abri de quelques débris de tuiles et d'ardoises, le magasin où il cachait le fruit de ses vols; la totalité des objets qui avaient disparu depuis plus d'un mois, notamment le dé d'or, fut retrouvée.

"La figurine que le corbeau a laissé tomber d'une hauteur d'environ dix mètres, pèse plus d'un demi-kilo. Le voleur est en cage.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Thracian, Rogers, Anvers, J P Whitney & co
Navire La Réunion, Ardisson, Marseille, S S Blanchard
Brick Lawrence, Maloney, Galveston, A Kearney & co
Brick Pleiades, Carter, Cette et Marseille, Harrod, Crabtree & Moody

ARRIVÉS.

Navire à vapeur McKim, Page, de Brazos St Jago.
Barque J R Wain, Howland, de Philadelphie.
Goel Neptune, Halverson, de Charleston.
Steamers Huntsville, Wilson, de Louisville.
Hendrick Hudson, Christie, de Cincinnati.
Edna, Carlisle, de Mobile.
Memphis, Fritz, de St Louis.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

DE LIVERPOOL.		D'AMERIQUE	
Great Britain,	août 26	septembre 22	
Acadia,	septembre 4	octobre 1	
Cambria,	septembre 19	octobre 16	
G. Western, Matthews,	sept. 12	octobre 8	

DATES.

New-York	sept 11	Liverpool	août 19
Washington	sept 12	Havre	août 15
Charleston	sept 16	Mexique	sept 3
Matamoros	sept 16	Havane	aout 5

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
50 caisses fruits secs jus, de la nouvelle récolte.
15 do fraise conservée au jus do
10 do cerises à l'eau de vie do
10 do Marasquin de Zara, do
10 do Absinthe suisse, do
60 do Conserves alimentaires, petits pois, cèpes à la Bordelaise, petits truffes, &c.
300 do de 12 bouteilles vides.
22 août LORBILBE & Co.
Bancagnary Royale et Douane

EN débarquement du navire La Lydia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
5 barriques vieux vin rouge Pauillac.
10 demi do vin blanc Haut Sauterne.
28 juil CHARLES DUPOUR, 11 Const

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

DEUXIEME PARTIE.

LA MANSARDE DE M. JACQUES.

L'escalier déjà étroit et difficile, au bout de l'allée, à la place où Gilbert en avait heurté la première marche, devenait de plus en plus difficile et de plus étroit, à partir du troisième étage qu'habitait Jacques. Celui-ci et son protégé arrivèrent donc péniblement à un vrai grenier. Cette fois, c'était Thérèse qui avait eu raison; c'était bien un vrai grenier coupé en quatre compartimens dont trois étaient inhabités.

Il est vrai de dire que tous, hors même celui destiné à Gilbert, étaient inhabitables.

Le tout s'abaissait si rapidement à partir du comble, qu'il formait avec le plancher un angle aigu. Au milieu de cette pente, une lucarne fermée d'un mauvais chassis sans vitres, donnait le jour et l'air; le jour en plein de cette pente, une lucarne fermée d'un mauvais chassis sans vitres, donnait le jour et l'air; le jour en abondance, mais l'air à profusion, surtout par les vents d'hiver.

Heureusement que l'on touchait à l'été, et cependant malgré le doux voisinage de la chaude saison, la chandelle que tenait Jacques faillit s'éteindre lorsqu'ils pénétrèrent dans le grenier.

La paillasse dont avait fastueusement parlé Jacques, gisait en effet à terre et s'offrait tout d'abord aux regards comme le meuble principal de la chambre. Ça et là des piles de vieux papiers imprimés, jaunis sur leurs tranches s'élevaient au milieu d'un amas de livres rongés par les rats.

A deux cordes placées transversalement et à la première des quelles faillit s'étrangler Gilbert, crépitaient en dansant au vent de la nuit des sacs de pation des taxes qui ne sont pas encore acquittées. Un collecteur particulier devrait être nommé pour percevoir les taxes dues à partir de l'année 1838 jusqu'à l'année 1843.

M. Hagan se prononce contre l'augmentation de taxe proposée dans le rapport. Il désire que la dette municipale soit acquittée au plus vite, mais il ne consentira jamais à laisser émettre des bons dont les usuriers savent tirer un si grand parti.

M. Dufour observe que la mesure n'est encore qu'à l'état de projet. C'est une simple recommandation de la part du comité. Cependant il avouera que le membre du Ier. district n'a donné aucune raison valable contre le projet.

M. Latour croit que puisque la dette a été créée, il faut l'acquitter par tous les moyens honorables.

M. Fabre met fin au débat en proposant de différer la suite de la délibération jusqu'à la prochaine séance. Adopté.

Des rapports de différens comités sont ensuite lus et adoptés; puis le Conseil s'ajourne.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Thomas Conolly, arrêté sous l'inculpation d'avoir soustrait une certaine somme d'argent à M. Nelson, a comparu devant le Recorder Baldwin et a été renvoyé à la Ire Cour de district.

—David Mahoney, accusé d'avoir commis un vol de $37 au détriment d'une dame Margaret Ford, a subi une partie de son interrogatoire.

—M. Benstine, prévenu d'avoir soustrait au docteur Downer, quelques vêtemens, a également comparu devant le Recorder et a subi un commencement d'interrogatoire.

COUR DU RECORDER GENO.—Une plainte a été portée hier par M. Théodore Leduc contre un nommé Dumaine Dubergue, h. d. c. 1., qu'il accuse de lui avoir vendu des objets soustraits il y a quelque temps à M. Thomas Bailey. Un ordre d'arrestation a été immédiatement lancé, et il est probable que le prévenu sera conduit ce matin devant le Recorder.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue hier sur le corps d'un homme trouvé noyé dans le Mississipi, en face de la usine à coton d'Orléans. Il a été rendu un verdict en conséquence.

COUR DU RECORDER SEUZENEAU.—George Alex. prévenu d'avoir commis un vol à bord du navire Vivian, a comparu hier, devant le recorder de la 3me municipalité, et a été envoyé à la première Cour de district.

Demain à midi, le recorder Seuzeneau procédera à l'audition des témoins qui ont assassiné un meurtre commis par William Nutley. L'avocat-général sera présent.

VOL AVEC EFFRACTION.—Des voleurs se sont introduits il y a deux jours dans une maison située sur les Champs-Elysées, entre les rues des Grands-Hommes et Cascalvo, en forçant la porte extérieure, et ont enlevé une somme de $120. La police de la 3e municipalité fait d'actives recherches pour découvrir les voleurs.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Les affaires criminelles n'ayant pas encore repris leur cours, M. Rousseau, greffier, a été exclusivement occupé hier à prendre par écrit des dépositions relatives à certaines causes civiles.

FEU.—Une petite maison en bois, située près du Cercle du Tivoli, 2me municipalité, a été consumée hier, vers une heure, par le feu.

UNE INVASION D'ECREVICHES.—Le comté de Wilkinson, Mississipi, vient à ce qu'il paraît d'être envahi par une armée d'écrevisses. Il n'est pas de lieu de village et se sont répandus dans les champs de coton, surtout aux environs du Fort Adams. Les habitans se sont plu d'abord à voir arriver ces animaux; mais ils n'ont pas tardé à changer de ton quand ils se sont aperçus que les nouveaux arrivés n'avaient rien de plus pressé que de faire un pieux, doubles et triples, et de s'emparer des chemins. Ce comté court grand risque de voir aussi ses espérances de récolte déçues par cette invasion de rongeurs.

NEW-JERSEY.—La goélette White Oak s'est perdue durant l'ouragan qui a fondu le 9 aux environs de New York; elle s'est jetée sur la côte du New Jersey, un peu au-dessous de Sandy Hook, à une portée de fusil environ de l'endroit où a eu lieu l'effroyable naufrage du Minturn. On a essayé en vain de sauver les malheureux qui se trouvaient à bord du White-Oak; tous ont péri, capitaine, équipage et passagers.

LOUISVILLE.—On vient d'achever dans le port de cette ville, le gréement du nouveau steamer *Lioka*, capitaine Winchester. Ce bateau, qui se distingue par l'élégance de sa construction et par la vitesse de sa marche, est destiné à faire les voyages entre la N. Orléans et les villes de la Rivière Rouge.

—Le capt. Strother a acheté pour $8000 le beau bateau à vapeur Kentucky, qu'il destine à faire le service entre la N. Orléans et Plaquemine.

—Aux dernières dates, il y avait dans la rivière 5 pieds 4 pouces d'eau, et la crue continuait. Le tems était toujours chaud.

Une chance heureuse.—Le 7 août, un des commis de la maison Rothschild, au moment de payer à la Société des Annonces le montant d'une insertion, s'aperçut qu'il avait perdu le billet de 1000 fr. qu'on lui avait donné à cet effet. Il s'empressa de revenir sur ses pas, cherchant en chemin, mais n'espérant plus revoir le précieux billet. Quels ne furent pas son bonheur et son étonnement lorsqu'arrivé au passage de l'Opéra, en face du marchand de tabac, il aperçut son billet, au milieu des résidus du papier qu'on sert à allumer les cigares!

La Pie Voleuse.—Voici une nouvelle édition de l'histoire de la Pie Voleuse, donnée par un journal judiciaire de Paris, sous la date du 14 août.

"Depuis quelque temps, des vols fréquens se commettaient dans la maison située rue St-Jacques, 171. Ces vols étaient de peu d'importance; mais leur fréquence et l'impossibilité d'en découvrir l'auteur, donnaient d'assez vives inquiétudes aux locataires, qui chaque jour renouvelaient leurs plaintes au sieur Chalan, le propriétaire de la maison. Des bijoux, des pièces de monnaie et un grand nombre d'autres objets d'un petit volume avaient successivement disparu. Dimanche dernier une des locataires de cette maison, travaillant dans son salon, fut subitement dérangée par une personne qui sonnait et à laquelle elle alla ouvrir. Lorsqu'elle revint près de sa table à ouvrage, son dé d'or avait disparu, et il fut impossible de le retrouver.

"On se perdait en conjectures lorsqu'enfin avant-hier un objet assez lourd tomba avec fracas au milieu de la cour de cette maison. C'était une petite figurine en bronze antique appartenant au propriétaire. Ce dernier, qui venait de descendre de son appartement dont il avait laissé la fenêtre ouverte, ramassait sa statuette mutilée et regardait d'un air assez peu rassuré autour de lui, lorsqu'il aperçut sur le mur qui sépare sa cour de celle de son voisin le sieur Lesueur, marchand épicier, un énorme corbeau tenant dans ses pattes un objet brillant qu'il reconnut pour être le dé doré de sa nièce.

"Le voleur était découvert; on épia cet oiseau, qui appartient à M. Lesueur, et on ne tarda pas à trouver, dans le coin d'une gouttière, sous l'abri de quelques débris de tuiles et d'ardoises, le magasin où il cachait le fruit de ses vols; la totalité des objets qui avaient disparu depuis plus d'un mois, notamment le dé d'or, fut retrouvée.

"La figurine que le corbeau a laissé tomber d'une hauteur d'environ dix mètres, pèse plus d'un demi-kilo. Le voleur est en cage.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Thracian, Rogers, Anvers, J P Whitney & co
Navire La Réunion, Ardisson, Marseille, S S Blanchard
Brick Lawrence, Maloney, Galveston, A Kearney & co
Brick Pleiades, Carter, Cette et Marseille, Harrod, Crabtree & Moody

ARRIVÉS.

Navire à vapeur McKim, Page, de Brazos St Jago.
Barque J R Wain, Howland, de Philadelphie.
Goel Neptune, Halverson, de Charleston.
Steamers Huntsville, Wilson, de Louisville.
Hendrick Hudson, Christie, de Cincinnati.
Edna, Carlisle, de Mobile.
Memphis, Fritz, de St Louis.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

DE LIVERPOOL.		D'AMERIQUE	
Great Britain,	août 26	septembre 22	
Acadia,	septembre 4	octobre 1	
Cambria,	septembre 19	octobre 16	
G. Western, Matthews,	sept. 12	octobre 8	

DATES.

New-York	sept 11	Liverpool	août 19
Washington	sept 12	Havre	août 15
Charleston	sept 16	Mexique	sept 3
Matamoros	sept 16	Havane	aout 5

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
50 caisses fruits secs jus, de la nouvelle récolte.
15 do fraise conservée au jus do
10 do cerises à l'eau de vie do
10 do Marasquin de Zara, do
10 do Absinthe suisse, do
60 do Conserves alimentaires, petits pois, cèpes à la Bordelaise, petits truffes, &c.
300 do de 12 bouteilles vides.
22 août LORBILBE & Co.
Bancagnary Royale et Douane

EN débarquement du navire La Lydia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
5 barriques vieux vin rouge Pauillac.
10 demi do vin blanc Haut Sauterne.
28 juil CHARLES DUPOUR, 11 Const

IMPRIME ET PUBLIE PAR MAGNE & VEISSE.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1846.

OFFICIEL

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS

NÉCROLOGIE—Communiqué

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orleans.

MARCHANDISES FRANÇAISES.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.

RESTAURANT A VENDRE.

BILLARD—Part de $300.

Le Remède Magique de Dalley, d'après la recette primitive et le seul véritable.

LA MERVEILLE DU MONDE.

GARTHWAITE, PAYAN & CO.

AUX HABITANS SUCRIERS.

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

INSTITUTION DE COLONIALE.

JOHN A. LEON, Ingénieur Civil.

Aux Habitans Sucriers.

TEINTURES ET NETTOYAGES

Spécialité pour Bessis.

Aux Habitans Sucriers.

TROISIEME LIVRAISON DE MARTIN, L'ENFANT TROUVE.

QUATRIEME LIVRAISON DES MEMOIRES D'UN MEDECIN.

PLANCHES! PLANCHES!

500,000

PLANCHES! PLANCHES!